

Sujet : [INTERNET] Demande de concession PHARES SASU (hydroliennes Ouessant)

De : > pierre.perrachon (par Internet) <pierre.perrachon@orange.com>

Date : 01/09/2020 14:12

Pour : "ddtm-dml-plam-brest@finistere.gouv.fr" <ddtm-dml-plam-brest@finistere.gouv.fr>

Copie à : ROMANETTI Carine WIN/OINIS <carine.romanetti@orange.com>, ANDRÉ Thierry WIN/OINIS <thierry.andre@orange.com>, "LE PALLEC Nicolas WIN/OINIS" <nicolas.lepallec@orange.com>

A l'attention de Mme Melaine LOARER

Bonjour Madame,

Votre courrier du 27/07/2020 concerne la demande de concession déposée par la société PHARES SASU (immersion de deux éoliennes dans le passage de Fromveur).

Après étude cartographique, je vous informe que cette zone n'est pas traversée par des câbles sous-marins de télécommunication connus par nos services.

Les câbles de couleur « orange » sont actifs, ceux de couleur « grise » sont abandonnés et partiellement récupérés.

Les coordonnées indiquées aboutissent à la zone d'un projet éolien porté par SABELLA pour l'hydrolienne D10.

En conséquence, **ORANGE n'apporte pas de réserve**, concernant ce projet.

Je me tiens à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie de croire, Madame, en l'assurance de mes meilleures salutations.



Pierre Perrachon

Deputy Maintenance Officer

ORANGE/WIN/OINIS/TNS/NSS/SOM/OM

tél. +33 1 42 75 33 48

mob. +33 6 72 80 10 61

pierre.perrachon@orange.com

